



Licence Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie et aménagement. 2017, Université de Limoges. hceres-02027113

HAL Id: hceres-02027113

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027113>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Géographie et aménagement

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Géographie et aménagement* de l'université de Limoges assure une formation dans les domaines de l'organisation, du fonctionnement et de la gestion des territoires et des écosystèmes. Elle permet aux étudiants d'acquérir un savoir et des compétences scientifiques fondamentaux et des méthodes du diagnostic territorial. Cette licence prépare ainsi les étudiants à deux types de métiers : ceux en liens avec la fonction publique territoriale et ceux en liens avec l'enseignement, notamment pour présenter le concours du professorat des écoles et le CAPES d'*Histoire-géographie*. Dans cette formation, sont proposés trois parcours en troisième année : *Valorisation du patrimoine et développement territorial*, *Métiers de l'enseignement*, *Aménagement du territoire*. Le parcours *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* est préparé dès la deuxième année de licence avec des options destinées à la préparation à l'enseignement primaire ; les autres découlent plus naturellement de la formation disciplinaire. Tous les parcours préparent à des formations de master spécifiques présentes sur le site. Les enseignements de la licence *Géographie et aménagement* sont assurés en présentiel.

Analyse

Objectifs

Les principaux objectifs de la licence *Géographie et aménagement* de l'université de Limoges sont explicités. Les débouchés professionnels aussi. La formation met en avant l'acquisition progressive des compétences et des savoirs fondamentaux et l'approfondissement de méthodes de diagnostic territorial, qui sont plus professionnalisantes, et préparent à un parcours spécifique. Une place particulière est ainsi réservée au parcours accessible à partir de la 3^e année de licence et qui peut constituer un pré-recrutement pour la spécialité *Valorisation du patrimoine et développement territorial* de la mention de master *Société, histoire et territoires*. Le dossier valorise également l'effort porté sur les disciplines transversales, les langues vivantes, les options, dont la préparation aux métiers de l'enseignement primaire. En revanche, par rapport à l'orientation des parcours de licence de *Géographie* proposés et au descriptif des différents enseignements proposés qui figurent en fin de dossier (tableau des Unités d'Enseignement), il paraît excessif de parler « d'approfondissement des outils d'analyse spatiale Système d'Information Géographique (SIG) notamment » et de « solides compétences de cartographie et de géomatique ». L'apprentissage de ces méthodes et de ces outils de la géographie n'est en effet pas présent à tous les semestres et n'est pas non plus obligatoire tout au long des six semestres de licence.

Organisation

La maquette montre clairement l'organisation et la progressivité des spécialisations. Les enseignements dispensés constituent une bonne préparation d'une part au monde professionnel, d'autre part à chacune des spécialités envisagées, avec un bon équilibre des disciplines centrales et techniques et des disciplines d'ouverture. La formation proposée comporte une forte intersection avec *l'Histoire*, qui est visible dans les enseignements d'ouverture ou pour ceux du parcours en liens avec les métiers de l'enseignement et dans le tableau des enseignants qui interviennent dans la licence de *Géographie*. Si le partenariat avec l'Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLFPA) d'Ahun (Creuse) est bien marqué - on voit que certains enseignements sont dispensés par des membres de cet établissement - on n'a pas d'éléments clairs sur la nature de ce partenariat : stages, enseignement sur deux sites - à près d'1h30 de route.

Positionnement dans l'environnement

Deux des trois parcours de la licence de *Géographie et aménagement* de l'université de Limoges font partie des formations répandues de la géographie : à savoir le parcours orienté vers l'aménagement et le développement local, et celui tourné vers les concours de l'enseignement. Le dernier parcours dénommé *Valorisation du patrimoine et Développement territorial* correspond à une spécificité revendiquée par l'université de Limoges tant au niveau de l'ancienne Communauté d'universités et d'Établissements (ComUE) à laquelle elle appartenait qu'à celui de la nouvelle région administrative. La formation délivrée en licence de géographie et aménagement bénéficie aussi du fait que l'ensemble des enseignants-chercheurs géographes ou/et aménageurs qui interviennent appartiennent tous au même laboratoire de recherche : à savoir Geolab, une Unité Mixte de Recherches du CNRS (UMR CNRS 6042).

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique compte environ 25 enseignants : 4 professeurs des universités (PR), 6 maîtres de conférences (MCF), 1 MCF Habilité à diriger des recherches (HDR), un professeur agrégé dans l'enseignement supérieur (PRAG), 2 Attachés temporaires de l'enseignement et de la recherche (ATER) et 2 à 3 doctorants bénéficiant d'une mission d'enseignement en 23^e section du conseil national des universités (géographie). Il faut adjoindre à cette équipe de géographes la dizaine de collègues du département d'histoire (2 PR, 5 MCF, 1 PRAG) et de sociologie (2 MCF) qui interviennent dans la formation. Vingt-trois professionnels sont mentionnés comme intervenants extérieurs : certains travaillent à l'université de Limoges, d'autres travaillent dans les collectivités locales mais également dans le secteur industriel ou agricole, représentant près de 340 heures d'enseignement, notamment en géomatique et dans les enseignements en liens avec le parcours *Valorisation du patrimoine et développement territorial*. Il faut ajouter 6 autres enseignants pour 182 heures d'interventions en licence, dont la moitié proviennent du lycée agricole d'Ahun soit un plus de 100 heures, principalement en géographie et patrimoine. Le tableau rendant compte de l'implication et des interventions des enseignants dans la licence de géographie est complet. On peut toutefois déplorer qu'aucune synthèse de ce tableau ne soit proposée dans le commentaire qui suit.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

La licence *Géographie et aménagement* regroupe de « petits » effectifs, avec des inscrits en première année de licence qui varient de 29 à 45 tout au long de la période ; et des inscrits en troisième année de licence variant entre 30 et 48. La variation des effectifs entre la première et la troisième année de licence, avec un relatif « creux » en deuxième année (diminution par exemple de 32 inscrits en première année à 17 en deuxième année en 2012-2013), est caractéristique des licences de géographie. De même, le fait que les inscrits en 3^e année sont souvent aussi nombreux voire plus nombreux que les inscrits en 1^{ère} année. Il serait intéressant de connaître la répartition des étudiants inscrits en 3^e année entre les 3 parcours proposés : équilibrée ou déséquilibrée en fonction d'une forte spécificité (patrimoine) ou au contraire d'une forte ubiquité de ces parcours (métiers de l'enseignement, aménagement). Il est indiqué très clairement le lien entre réussite et assiduité des étudiants et bien entendu investissement de ces derniers. Le dossier se félicite d'une relative remontée des effectifs, due selon l'équipe à son implication dans les Journées portes ouvertes et dans les carrefours lycéens. Les tableaux sont satisfaisants sur l'origine des étudiants et leur cursus, mais manquent de données sur le suivi des étudiants dans leur poursuite d'études ou d'insertion professionnelle, ce qui est vraiment regrettable.

Place de la recherche

La place de la recherche est déclinée à travers deux points jugés importants dans l'argumentaire du dossier rendant compte de la formation et très imbriqués. Il s'agit des interventions des enseignants-chercheurs, qui doivent assurer le lien entre formation et activités de recherche. Ce lien est illustré par les sorties sur les terrains des enseignants-chercheurs. Ces sorties sur le terrain et l'exploitation des données recueillies au cours des enquêtes sont plus formatrices et très appréciées par les étudiants. Il n'est toutefois donné aucune information précise sur la fréquence de ces sorties et leurs importances dans la formation de licence.

Place de la professionnalisation

La place de la professionnalisation semble relativement centrale dans la licence *Géographie et aménagement* de l'université de Limoges. Le premier point qui est mis en avant concerne la familiarisation et la maîtrise par les étudiants des savoir-faire et méthodes pour construire un diagnostic territorial. Le second point concerne la formation de spécialistes des patrimoines pour travailler notamment le lien patrimoine culturel et développement durable. Enfin, il est rappelé que le débouché professionnel « naturel » correspond aux métiers de l'enseignement. L'enseignement dispensé est manifestement adapté aux ambitions professionnelles affichées, et le module intitulé Ouverture sur la société et les mondes professionnels (OSMP) vise à donner des éléments complémentaires bienvenus. La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) répond pleinement aux attentes quant à la description des compétences acquises et des métiers susceptibles d'être exercés tant dans l'aménagement et la gestion des territoires (attaché territorial, chargé de mission, chargé d'étude auprès des collectivités territoriales ou des bureaux d'études) que dans la valorisation du patrimoine en lien avec le développement territorial (responsables d'équipes, porteurs de projets).

Place des projets et des stages

Au cours des trois années de la licence *Géographie et aménagement*, les étudiants doivent cumuler 6 semaines de stage, exigence commune à toutes les licences de l'unité de formation et de recherche (UFR) *Lettres et Sciences Humaines (LSH)* de l'université de Limoges. Ce dispositif vise à faciliter l'intégration des étudiants dans des structures variées (entreprises, collectivités territoriales etc.), à valoriser au moins une expérience professionnelle même hors du champ de la géographie. Elles donnent lieu à un rapport de stage, conçu comme un retour d'expérience. Le parcours *Valorisation du patrimoine* comporte au 6^e semestre un stage plus important mais qui n'est pas détaillé, ce qui est dommage. Il est possible aux étudiants salariés de faire un rapport de stage sur leur expérience professionnelle, même si le lien avec la géographie n'est pas immédiat : « L'objectif ici est de ne pas pénaliser ces étudiants et de leur proposer de rédiger un véritable retour d'expérience professionnelle », démarche pragmatique et à saluer. L'administration de l'université a mis en place une convention de stage type, destinée à en faciliter la mise en œuvre.

Place de l'international

L'université favorise la mobilité internationale des étudiants inscrits en licence, non seulement avec le programme Erasmus, mais aussi grâce à un financement spécifique du conseil régional du Limousin. Une commission Mobilité se réunit mensuellement et accompagne les déplacements par un complément de formation linguistique. Pour ce qui est de la mobilité entrante, un guichet unique a été mis en place, et l'université promeut son offre dans des salons internationaux. Cette politique est soutenue au niveau de la mention, par 8 conventions Erasmus cadre avec diverses universités européennes (certaines depuis plus de 15 ans avec des universités espagnoles comme Valence et Madrid ; d'autres depuis moins de 10 ans comme avec les universités de Stockholm, Palerme et Modène) et même extra-européenne (Argentine). On soulignera la validation intégrale de la période d'études à l'étranger, après accord de l'équipe pédagogique pour la mobilité sortante. Tous les étudiants peuvent évidemment en bénéficier. Le département de géographie dispense également des cours en anglais. On peut considérer que tous les dispositifs sont en place, manquent cependant des indications statistiques sur le nombre de mobilités entrantes et sortantes. C'est un manque important dans un dossier par ailleurs solidement présenté.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Les effectifs se sont stabilisés après quelques années de baisse, les enseignants attribuant ce résultat à leur implication dans l'information auprès des lycéens : rencontres carrefour étudiants/lycéens, journées portes ouvertes, salons mais aussi dialogue avec les candidats. Les indications sont assez sommaires, soulignant la grande perméabilité de fait entre les filières d'histoire et de géographie, et la possibilité offerte aux étudiants de se réorienter. Il n'est pas fait mention d'autres possibilités de réorientation entrante ou sortante. En revanche, l'équipe pédagogique semble attentive aux demandes d'étudiants, et propose un enseignement adapté, avec dispenses et rattrapages, et une bibliographie, même s'il n'est pas fait mention d'aide à la réussite.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les enseignements de la licence *Géographie et aménagement* sont délivrés uniquement en présentiel. La présence des étudiants dans les séances de TD (Travaux dirigés) est contrôlée et les absences doivent donc être justifiées. Pour les étudiants salariés, en situation de handicap ou sportifs de haut niveau, des adaptations sont prévues. Quant à la place du numérique dans les enseignements de la licence, elle reste plutôt modeste. Il est fait mention d'une plateforme Moodle qui existerait ou serait utilisée depuis 3 ans par les intervenants de la licence *Géographie et aménagement*. Ces intervenants assurent essentiellement les enseignements de méthodes et outils de la géographie, notamment la géomatique, en mettant à disposition sur cette plateforme numérique des bases de données à traiter et des exercices en ligne. Rien n'est ainsi indiqué sur le recours aux ressources numériques par les enseignants : *Feuilles de Géographie* ou encore *Géoconfluences* pour rebondir sur certaines rubriques comme l'image du mois, la carte du mois ou encore les dossiers thématiques ; nombreux sites sur lesquels on peut télécharger des logiciels gratuits de cartographie (Philcarto), de Système d'Information Géographique (SIG) (QGIS) avec des forums d'échanges, de retours d'expériences etc. ; bouquets de revues gérés par l'université ou des consultations de revues de géographie en accès libre pour sensibiliser les étudiants de licence aux débats et à l'actualité de la recherche dans la discipline comme *Cybergéo* ou encore *Métropolitiques*.

Evaluation des étudiants

Le jury de licence est bien détaillé dans sa composition et son fonctionnement. Les dispositions habituelles pour les étudiants en situation de handicap (tiers-temps) ou salariés (contrôle terminal) sont prises en compte. Le jury siège chaque semestre ; le dossier n'a pas précisé les modalités de compensation qui sont à l'œuvre au sein de l'université. L'évaluation des étudiants s'effectue à l'écrit mais aussi à l'oral avec la réalisation notamment de posters, de diaporamas sans oublier des travaux en groupes. Il est ainsi indiqué que la place de l'oral a été renforcée par rapport à la précédente contractualisation, sans que des précisions soient apportées.

Suivi de l'acquisition de compétences

Le point n'est pas renseigné dans le dossier. On notera cependant que les compétences générales sont marquées assez clairement dans le cadre du supplément au diplôme, et on regrettera que n'ait pas été mis en place, au niveau de l'université, un portefeuille de compétences spécifique à chaque étudiant en fonction de son expérience.

Suivi des diplômés

Certes il s'agit d'un diplôme général mais on peut regretter le fait que cette rubrique semble rédigée en grande partie de la même manière d'un bilan de licence à l'autre. La seule information un peu spécifique concerne le suivi en autonomie du parcours de 3^e année de licence *Valorisation du patrimoine et développement territorial*. Il apparaît que sur le site de l'Observatoire des étudiants de l'université les enquêtes les plus récentes concernent surtout les masters, puis les licences professionnelles. Le dossier manque également d'information sur les poursuites des étudiants titulaires d'une licence dans les masters de l'université de Limoges ou autres.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement ne semble pas effectivement mis en place. S'il existe en effet une structure où se retrouvent les enseignants responsables du département et les étudiants délégués d'année, il s'agit au plus d'un conseil pédagogique, pas d'un conseil de perfectionnement, qui intègre par principe des professionnels extérieurs à l'université. Cette disposition est un bon commencement qu'il faudra mener à son terme. Quant aux dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants comme pour ceux d'autoévaluation, on retombe sur des éléments communs à l'ensemble des structures de formation de l'université de Limoges. Ils sont en place depuis plusieurs années déjà et ont connu plusieurs évolutions dans leurs modalités. Les réponses anonymes aux questionnaires en ligne ont amené des évolutions régulières dans la maquette de licence. Aucun résultat, global ou de détail ne ressort cependant de ces procédures d'autoévaluation.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation qui équilibre parcours classiques et parcours original : Valorisation du patrimoine et développement territorial.
- Une bonne articulation entre offre de formations en licence et formations de master.
- Une proportion satisfaisante de professionnels extérieurs offrant une réelle ouverture à l'enseignement.

Points faibles :

- Les méthodes et outils de la géographie (cartographie, Systèmes d'Information Géographique) ne sont pas assez présents dans la formation de licence pour permettre « une formation solide des étudiants » (comme indiquée à plusieurs reprises dans le dossier bilan).
- Le suivi des étudiants en mobilité internationale reste dans le déclaratif, sans possibilité de mesurer les conséquences réelles.
- Le suivi général des étudiants en réorientation, en poursuite d'études et en insertion professionnelle n'est pas encore en place.

Avis global et recommandations :

La formation proposée dans le cadre de la licence de *Géographie et aménagement* est bien intégrée dans le champ *Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation*. Il est à souligner la mutualisation importante avec l'Histoire pour le parcours de 3^e année de licence consacré aux métiers de l'enseignement. La fonction généraliste de proximité est bien assumée, le choix d'un parcours original bien maîtrisé, et la formation semble sous contrôle, malgré des effectifs faibles, mais réguliers.

Il s'agit d'une formation dont l'équipe pédagogique est très attentive aux étudiants et offre une formation de qualité. On pourra regretter que les informations statistiques, que l'on serait en droit d'attendre, manquent au dossier. La fragilité de la formation peut résider dans ses effectifs, qu'il faut continuer à accroître.

Il faudrait lever l'ambiguïté sur la place des méthodes et outils de la géographie. Si les enseignements de Méthodes et Outils de la Géographie sont considérés comme une vraie priorité dans la formation des étudiants en *Géographie et aménagement* de l'université de Limoges, alors il serait nécessaire d'opérer un renforcement de ces apprentissages dans les différents semestres ou de basculer vers une organisation moins segmentée entre enseignements plutôt thématiques et enseignements plutôt de méthodologie et d'outillages.

De la même manière, il serait souhaitable d'envisager des mutualisations avec la licence de sociologie concernant notamment les enseignements portant sur les techniques d'enquête et les statistiques, très présents dans la formation des licenciés de sociologie.

Observations de l'établissement

Limoges, le 19 mai 2017

Alain CELERIER,
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département
d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75 013 PARIS



Affaire suivie par
Virginie Lefebvre
Directrice des Etudes
Tél. 05.55.14.92.81
virginie.lefebvre@unilim.fr

et Pascale TORRE
Vice-présidente CFVU
pascale.torre@unilim.fr

Réf :PFIP/DE/VL/1215

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation
Géographie et aménagement**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Les recommandations constructives formulées seront prises en compte afin d'affiner et d'améliorer ce diplôme.

Nous souhaitons apporter plusieurs remarques factuelles à ce rapport, observations que vous trouverez en page n°2.

Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Alain CELERIER



Référence : **Licence Géographie et aménagement**

Remarques factuelles sur le rapport d'évaluation du HCERES

Liste page à page (du rapport d'évaluation)

P. 6 « Modalités d'enseignement et place du numérique »

L'enseignement des SIG fait partie intégrante de notre formation. Dans notre bilan ils apparaissent plusieurs fois. Il est expliqué dans la partie 7 : Place de la professionnalisation « qu'un des objectifs de cette formation est de donner aux étudiants de géographie les fondements scientifiques, les savoir-faire et les méthodes pour mener à bien un diagnostic territorial et de leur permettre de maîtriser les outils d'analyse spatiale (SIG en particulier) dans le cadre d'une orientation vers l'aménagement du territoire. » Puis dans la partie 8 : Place des projets et stages, « les objectifs des stages sont doubles, intégrer les étudiants dans des structures liées à la géographie, au développement et à l'aménagement du territoire, à la cartographie et au SI ; et valoriser une expérience professionnelle même si celle-ci est hors de la formation de géographe. » Ils sont également signalés dans le tableau des UE.

P. 7 « Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation »

Le conseil de perfectionnement est composé de 4 enseignants chercheurs : directeur du département, responsable de la licence, directeur des études, du responsable du parcours « Valorisation du patrimoine et développement territorial », d'une personnalité extérieure (un chargé de mission au Conseil départemental), et de 6 étudiants, 2 de chaque niveau de licence (Conformément aux dispositions édictées par l'UFR et l'Université) Il se réunit tous les ans depuis 4 ans au premier semestre pour évoquer les différents problèmes que rencontrent enseignants et étudiants et comment y répondre de la manière la plus appropriée.

Dans le cadre des procédures d'évaluation des formations par les étudiants, les commentaires rédigés par ceux-ci sont transmis aux composantes et aux équipes pédagogiques et aux conseils de perfectionnement depuis 2014.

La maquette de la licence a évolué chaque année grâce au dialogue entre les étudiants, leurs représentants, et les enseignants. Le parcours « Valorisation du patrimoine et développement territorial » organise son propre conseil de perfectionnement, également avec des enseignants, des étudiants et des intervenants extérieurs du monde professionnel. Ceci conduit à une autoévaluation remise à plat régulièrement, tous les ans voire en plus en cours d'année universitaire.